



N/Réf : DRH/N° 4475 /2020.
Objet : Décision d'appel aux candidatures

Décision d'appel aux candidatures

Le Directeur Général de la Régie Autonome Multi Services d'Agadir

- Vu le Décret n° 2-64-394 du 22 Joumada I 1384 (29 Septembre 1964) relatif aux Régies Communales dotées de la personnalité Civile et de l'Autonomie Financière;
- Vu la Loi n° 69-00 relative au contrôle financier de l'Etat sur les entreprises publiques et autres organismes, promulguée par le Dahir n° 1-03-195 du 16 ramadan 1424 (11 novembre 2003).
- Vu la Circulaire n° 24/2012 du 06 Hija 1433 (22 Octobre 2012) de Monsieur Le Chef du Gouvernement, fixant les conditions et modalités d'organisation des concours de recrutement dans les emplois publics;
- Vu le statut du Personnel, des Entreprises de production, de transport et distribution d'électricité au Maroc;
- Vu la loi cadre 2020 de la RAMSA.

Décide:

Article 1 : Lancer un appel aux candidatures pour le recrutement, à la catégorie 5, de Deux (2) agents d'exécution :

- **Un (1)** agent justifiant un niveau d'instruction secondaire Qualifiant (2^{ème} année du Bac) et titulaire d'un diplôme de Technicien en BTP délivré par l'OFPPPT. (Rèf. E01).
- **Un (1)** agent justifiant un niveau d'instruction secondaire Qualifiant (2^{ème} année du Bac) et titulaire d'un diplôme de Technicien Comptable délivré par l'OFPPPT. (Rèf. E02).

Article 2 : Lancer un appel aux candidatures pour le recrutement, à la catégorie 4, de Deux (2) agents d'exécution :

- **Un (1)** Agent administratif titulaire d'un Baccalauréat + connaissances en Informatique. (Rèf. E03).
- **Un (1)** Caissier titulaire d'un Baccalauréat + connaissances en Informatique. (Rèf. E04).

Article 3 : Lancer un appel aux candidatures pour le recrutement, à la catégorie 3, de Huit (8) agents d'exécution :

- **Sept (7)** agents justifiant un niveau d'instruction secondaire Qualifiant (Tronc commun, 1^{ère} année du Bac ou 2^{ème} année du Bac) et titulaires du diplôme de qualification/spécialisation professionnelle en Plomberie sanitaire ou en Installations Sanitaires et Thermiques délivré par l'OFPPPT. (Rèf. E05).
- **Un (1)** Ouvrier professionnel en Electromécanique justifiant un niveau d'instruction Secondaire Qualifiant (Tronc commun, 1^{ère} année du Bac ou 2^{ème} année du Bac) + Diplôme d'ouvrier de qualification/spécialisation professionnelle en Electromécanique délivré par l'OFPPPT ; (Rèf. E06).

Article 3: Conditions exigées.

2/2

- Etre de nationalité marocaine.
- Etre âgé au 31/12/2020 de 18 ans au moins et de 40 ans au plus.
- Avoir les niveaux d'instruction ci-dessus et être titulaire des diplômes susmentionnés.

Article 4: Dossier de candidature.

- Lettre de motivation ;
- Curriculum vitae (CV) actualisé+ Photo récente ;
- Photocopie de la carte nationale d'identité ;
- Copie légalisée de l'attestation de scolarité récente (ne dépassant pas un délai de trois mois) ;
- Copie légalisée du certificat ou de l'attestation de connaissances en informatique pour le profil d'agent administratif/Caissier ;
- Copie légalisée du Baccalauréat pour le profil d'agent administratif/Caissier.
- Copie légalisée du diplôme pour tous les profils.

N.B : les candidats qui ne sont pas encore en possession des diplômes de l'année 2020 ont la possibilité de déposer une attestation de réussite légalisée. Toutefois le recrutement des candidats admis reste subordonné à la production d'une copie légalisée du diplôme qu'ils doivent présenter au moment du dépôt du dossier de recrutement en respectant les délais fixés à cet effet.

Les dossiers de candidatures doivent être envoyés obligatoirement par voie postale et **en signalant sur l'enveloppe la référence du poste, au plus tard le 03 Décembre 2020** (le cachet de la poste faisant foi), à l'adresse suivante :

Brain Management

**63, Bd Anfa, angle rue washington
Résidence Al-Said
5 & 6 ème Etage - Casablanca**

En plus du dossier de candidature envoyé par voie postale, **les candidats doivent obligatoirement s'enregistrer sur la rubrique concours RAMSA du site : www.brainman.ma**

- Les dossiers incomplets ne seront pas pris en considération de même que les demandes envoyées par e-mail ou par fax.
- Les dossiers contenant des profils supérieurs aux profils demandés ne seront pas pris en considération.
- Les candidats remplissant les conditions requises seront convoqués pour passer un concours écrit.
- Les meilleurs candidats retenus à l'écrit seront convoqués pour subir un entretien oralou un test pratique.
- Les dates et lieux des concours seront communiqués ultérieurement.

LE DIRECTEUR GENERAL

Ahmed OUKKAS



REGIE AUTONOME MULTI-SERVICES D'AGADIR

Rue 18 Novembre - Q. I. - AGADIR - B.P. 754 - TVA : 25 5013 - I.F. n° 06 926 341

Tél. : 048 22 30 30 (L.G) - 048 82 96 00 - Fax : 048 22 01 15 - E-mail : regie_ramsa@menara.ma - Site web : www.ramsa.ma